

Greffe du tribunal de commerce de BESANÇON



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 24/05/2012

Numéro de dépôt : 2012/1763

Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée
Changement(s) de commissaire(s) aux comptes

Déposant :

Nom/dénomination : PROCOMPTA

Forme juridique :

N° SIREN : 662 820 349

N° gestion : 1966 B 00034



PROCOMPTA
Société à responsabilité limitée
au capital de 560 000 euros
Siège social : 6, rue de Franche-Comté
25480 ECOLE VALENTIN
SIREN 662 820 349 RCS BESANCON

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 DECEMBRE 2011

L'an deux mil onze,

Le trente décembre,

A 14 heures,

Les associés de la société PROCOMPTA, société à responsabilité limitée au capital de 560 000 euros, divisé en 14000 parts de 40 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 6, rue de Franche-Comté 25480 ECOLE VALENTIN, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Sont présents :

Société ACPE - AUDIT CONSEIL PARTENAIRES EUROPE, propriétaire de 5899 parts sociales

Monsieur Pierre-Alain BARTHELEMY, propriétaire de 1350 parts sociales

Monsieur Frédéric BRETILLOT, propriétaire de 1350 parts sociales

Monsieur François GERARD, propriétaire de 1350 parts sociales

Monsieur Christophe GUERARD, propriétaire de 1350 parts sociales

Monsieur Bruno GUYON, propriétaire de 1350 parts sociales

Monsieur Patrick ROBERT, propriétaire de 1350 parts sociales

Est représenté :

Monsieur Bernard ZWIBEL, propriétaire de 1 part sociale représenté par Monsieur François GERARD

Handwritten signatures and initials: "PAS" in a box, "BAY", and other illegible marks.



Handwritten signature and initials.

Les associés présents ou représentés possédant ainsi la totalité des parts, soit plus de la moitié des parts sociales, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur François GERARD, gérant associé.

Monsieur Marcel PEIFFER, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué en date du 14 décembre 2011, est absent excusé.

Madame Michèle POUX, membre de la délégation unique du personnel, est absente.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire et suppléant,
- Attribution d'une mission complémentaire au commissaire aux comptes titulaire,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire prend acte de la radiation à compter du 1^{er} janvier 2012 de M. Marcel PEIFFER, commissaire aux comptes titulaire, suite à son départ en retraite et de la démission de M. Philippe BOUVEAU, commissaire aux comptes suppléant.

L'Assemblée Générale décide à compter du 1^{er} janvier 2012 de nommer en qualité de nouveaux :

Handwritten signatures and initials:
A large signature on the left, followed by initials "PB" and "cu". To the right, the initials "DAU" are written.

- commissaire aux comptes titulaire : la société MARCEL PEIFFER AUDIT, domiciliée 9 bis, rue du Professeur Roux – 88000 EPINAL,
- commissaire aux comptes suppléant : la société DOILLON AUDIT, domiciliée 9 bis, rue du Professeur Roux – 88000 EPINAL,

pour la durée du mandat restant à courir de leurs prédécesseurs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide d'attribuer au nouveau Commissaire aux comptes titulaire une mission complémentaire de contrôle des comptes de l'exercice clos avant sa nomination, à savoir l'exercice clos le 30/09/2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés présents et représentés.

Monsieur François GERARD
Agissant en son nom et pour son compte
Et au nom et pour le compte de la Société ACPE - AUDIT CONSEIL PARTENAIRES
EUROPE, de Monsieur Bernard ZWIBEL

Monsieur Pierre-Alain BARTHELEMY

Monsieur Christophe GUERARD

Monsieur Patrick ROBERT

Monsieur Frédéric BRETILLOT

Monsieur Bruno GUYON

PROCOMPTA
Société à responsabilité limitée
au capital de 560 000 euros
Siège social : 6, rue de Franche-Comté
25480 ECOLE VALENTIN
SIREN 662 820 349 RCS BESANCON

Aux termes d'une délibération en date du 30 DECEMBRE 2011, l'Assemblée Générale a pris acte de la radiation à compter du 1^{er} janvier 2012 de M. Marcel PEIFFER, commissaire aux comptes titulaire, suite à son départ en retraite et de la démission de M. Philippe BOUVEAU, commissaire aux comptes suppléant.

La même Assemblée Générale Ordinaire a désigné à compter du 1^{er} janvier 2012 en qualité de nouveaux :

- commissaire aux comptes titulaire : la société MARCEL PEIFFER AUDIT, domiciliée 9 bis, rue du Professeur Roux - 88000 EPINAL,
- commissaire aux comptes suppléant : la société DOILLON AUDIT, domiciliée 9 bis, rue du Professeur Roux - 88000 EPINAL,

pour la durée du mandat restant à courir de leurs prédécesseurs.

Pour avis
La Gérance

Annonce légale à paraître
dans la Terre de Chez nous
du 2doh12 n° 3431

SOCIÉTÉ COMTOISE D'ÉDITION ET D'INFORMATION
LA TERRE DE CHEZ NOUS
130 bis rue de Besançon - BP 939
25021 BESANCON CEDEX
Tél. 03 81 65 42 52 - Fax 03 81 50 07 42



[Signature]